



Politique environnementale



De quoi rêvons-nous ?

L'ONVA s'occupe, avec un certain nombre de caisses spéciales de vacances, de la durée des vacances et du pécule de vacances. Nous sommes une institution publique de sécurité sociale, mais cela ne nous empêche pas de rêver. Notre rêve est de garantir à chacun un moment d'évasion. Nous souhaitons procurer une bouffée d'oxygène et de l'inspiration aux gens et à la société. Nous voulons apporter notre contribution à la santé mentale et physique. Et nous en sommes fiers.

Ce rêve se traduit dans le terme «durabilité», et ce, de trois façons:

- > Nous voulons contribuer à une **société durable**. Nous nous y sentons tout simplement obligés vis-à-vis des générations futures et souhaitons réduire notre empreinte écologique.
- > Nous voulons établir une **relation durable avec nos clients**. Pour que ces clients puissent compter sur nous, nous devons veiller à être clairs et transparents.
- > Nous voulons disposer d'une **gestion durable du personnel**. Le bonheur de nos collaborateurs nous préoccupe. Seuls les gens heureux accomplissent leur travail comme il convient.

L'engagement de l'ONVA pour l'environnement

L'ONVA a un impact relativement limité sur l'environnement, mais l'impact indirect n'est certainement pas à négliger. Une politique efficace peut faire en sorte que cet impact reste minime.

L'ONVA s'engage à mettre en œuvre un système de management environnemental conformément aux exigences du règlement européen EMAS (Eco-Management and Audit Scheme).

Il s'engage, par un processus d'amélioration continue, à respecter la législation environnementale et à prévenir toute pollution. Les analyses environnementales pointeront les priorités sur lesquelles seront basés les plans d'action.

L'ONVA s'adaptera ainsi à la politique fédérale.

Axes clés de la politique environnementale

La politique environnementale de l'ONVA vise à:

Travailler efficacement	Innovier
<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation de papier en favorisant au maximum le paperless et la numérisation; • Réduire la consommation d'énergie (gaz et électricité) et d'eau; • Améliorer le tri sélectif et prévenir la production des déchets; • Suivre le système HVAC et améliorer la qualité de l'air ambiant; • Améliorer la politique de mobilité (réaliser un plan de déplacement d'entreprise et promouvoir le télétravail); • Responsabiliser le personnel aux questions environnementales; • Prévenir la pollution des sols; • Sensibiliser à l'alimentation durable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer en synergie avec d'autres IPSS et pouvoirs publics; • Créer un groupe de travail concerné par le développement durable; • Eco-consommer (marchés publics durables); • Consulter et communiquer avec les parties intéressées.

Cette politique a été initiée à la suite du déménagement dans le nouveau bâtiment.

Adopté le 01/05/2017

Luc Vanneste
Administrateur général

Jocelyne Julémont
Administratrice générale adjointe